

MAIRIE  
DE  
**BRENNILIS**  
FINISTÈRE

Code Postal : 29690  
Tél. : 02.98.99.61.07  
Fax : 02.98.99.67.67

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille trois, le 20 février à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Yves CORRE, Maire.

Etaient présents : l'ensemble du conseil municipal à l'exception de :

Etaient absents : Joël DANIEL.

Secrétaire de séance : Alexis MANAC'H

OBJET : AMENAGEMENT DE LA PLACE DU CENTRE-BOURG

Mr le Maire présente au Conseil Municipal un projet d'intégration d'une oeuvre d'art dans le cadre de l'aménagement du bourg de Brennilis.

Ce projet est établi par 2 sculpteurs de Lampaul-Ploudalmézeau. Il représente une rivière, des castors et des troncs d'arbres abattus.

Le coût de cette oeuvre est de 33 000 EUROS HT (trente trois mille euros). Les terrassements, le circuit d'eau, les éclairages, les pavés ou dalles nécessaire à la création de cette oeuvre ne sont pas compris dans le devis. Ces travaux sont évalués à environ 8000 euros HT (huit mille euros).

Le Conseil Municipal après avoir délibéré émet un avis favorable et autorise le Maire a signer les différents devis nécessaires à cette réalisation.

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire,

Y. CORRE.



MILLOUR Véronique

MEFFROY Philippe

Sculpteurs

DEVIS

Rappel; trois castors sculptés en Mortas, sur un cours d'eau à deux ruptures de niveau, l'ensemble totalisant 10-12 mètre de long, pour 1m50 de large, les « barrages » des castors pouvant s'adosser à des passerelles piétonnières..., eau passante et relevée par une pompe. Trois troncs de bouleau rongés à leur base, de 25-30 cm de diamètre, pour 1m, 1m40 et 1 m 80 environ respectivement, sont sculptés en Mortas ou en granite sombre de Huelgoat, et intégrés dans le dallage.

Concept, croquis, études, maquettes.....: 11 000 Euros

Matériaux, sculpture, pose.....:22 000 Euros

TOTAL.....:33 000 €

( trente-trois mille Euros ).

( non-soumis à la T.V.A.; code A.P.E. 923.A).

Nota bene: nous fournissons les matériaux pour les castors, les barrages et les troncs.

Nous intervenons sur le site pour la pose lorsque les terrassements auront été effectués, en concertation avec nous, ainsi que le circuit d'eau et les éclairages éventuels.

En vertu de quoi nous créons le bassin et sa bordure immédiate, mais ne fournissons pas les pavés ou dalles nécessaires, ( ces matériaux devant se conjuguer à l'ensemble du lot de couverture de sol ), ni les matériels annexe, (pompe, spots, réseaux de jonction électrique et hydraulique ).

Devis valable 6 mois. / Paiement : pour moitié à la commande; le solde à la pose.

Fait à Lampaul-Ploudalmézeau, le 17 Janvier 2003.